

Repères pour le conseil en ÉLEVAGES LAITIERS en Pays de la Loire



Cas type - Lait spécialisé Silo ouvert, 40% Maïs / SFP

CONJONCTURE 2020

LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

REPERES TAILLE SYSTÈME

Statut	GAEC
MO totale (dont salariée)	2,2 (0,2)
Lait vendu (L)	609 000
Nombre de VL	75
UGB Totaux	103
SAU (ha)	91

REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	8160
Age au 1er vêlage (mois)	28
SFP (ha)	65
% Maïs dans la SFP	42
Chargement (UGB/ha)	1,6
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	12

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière, et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

LES PRODUCTIONS ANIMALES



ASSOLEMENT

91 ha de SAU

65 ha de SFP

9400 L produits / ha SFP

27 ha	■ Blé tendre	à	72 q/ha
27 ha	■ Maïs ensilage	à	11,0 t MS stockées/ha
38 ha	■ Prairies	à	7,3 t MS valorisées/ha <i>Hors dérobées</i>

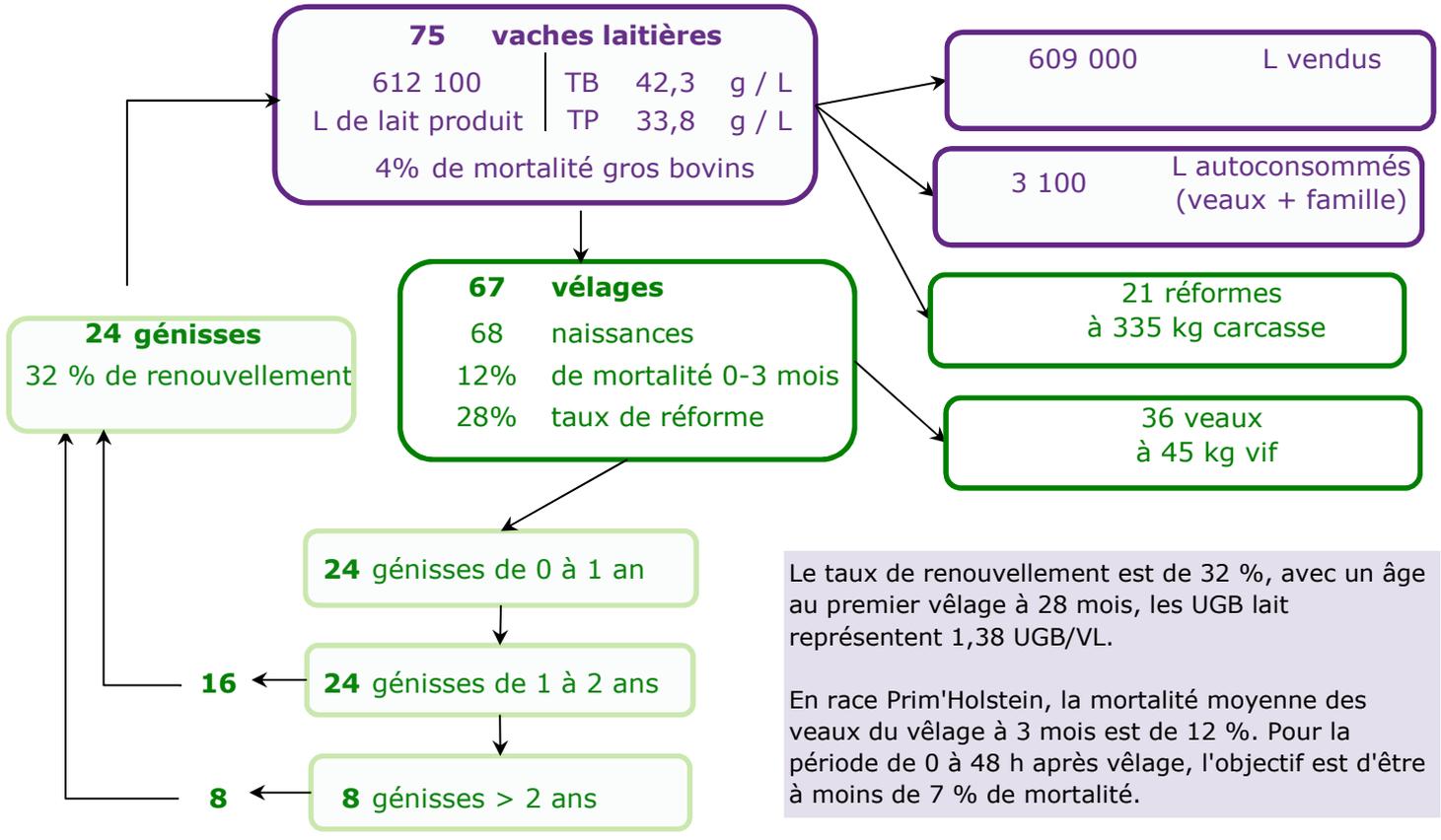
Le système fourrager est composé de 42% de maïs dans la SFP. Il permet d'assurer 10 à 13kg MS de maïs ensilage dans la ration sur l'année et de maintenir des niveaux de production de 27 L/Vache traite/j en moyenne sur l'année. Le blé tendre facilite les rotations, permet la complémentarité énergétique du troupeau et la production de paille.



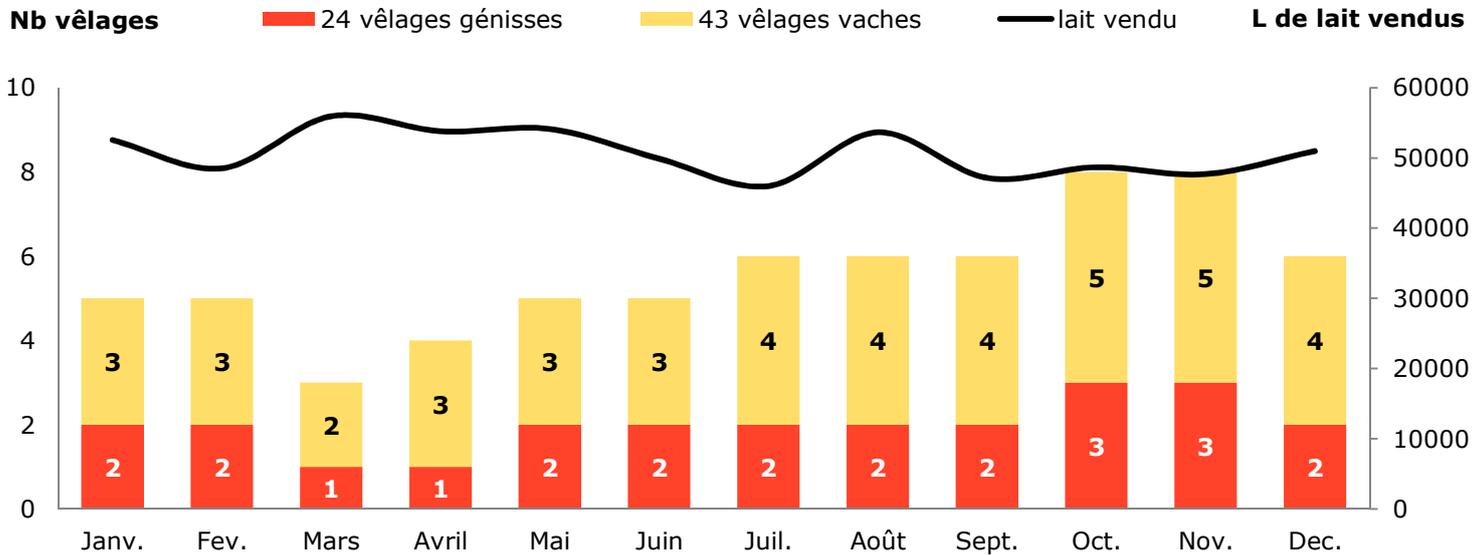
LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

103 UGB

131 têtes



PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE



Objectifs

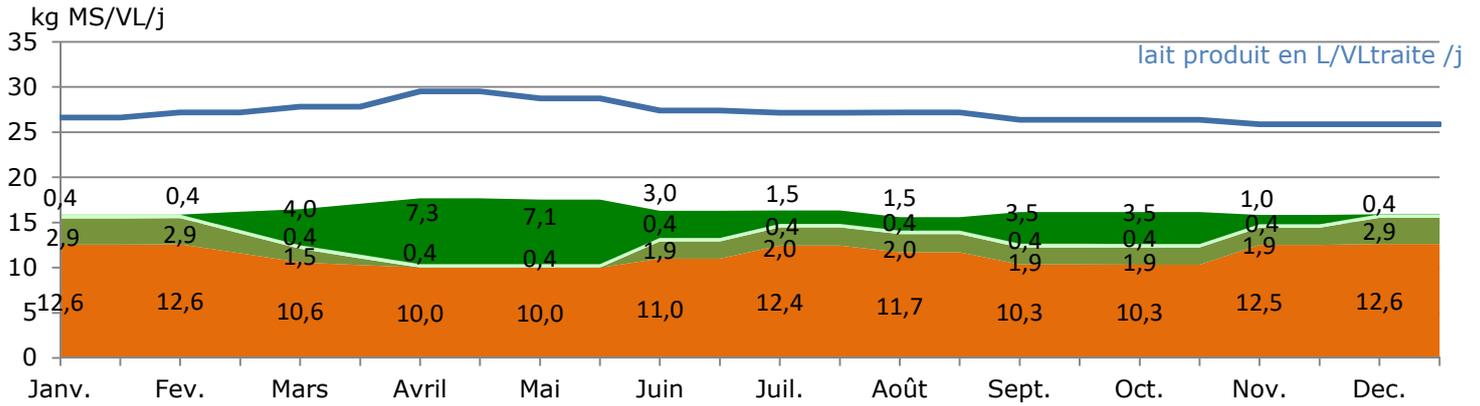
- Etaler le travail et les vêlages, avec une dominante été-automne

Résultats

Le lait produit par an est de 8950 kg / VL, soit 27 L/j/VL
 Le nombre de vaches traitées représente 83 % du nombre de vaches totales
 Le taux de réussite en première IA est de 46 % avec un IVV de 415 jours
 L'étalement des vêlages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 4 lots de génisses



CONDUITE ALIMENTAIRE DES VACHES



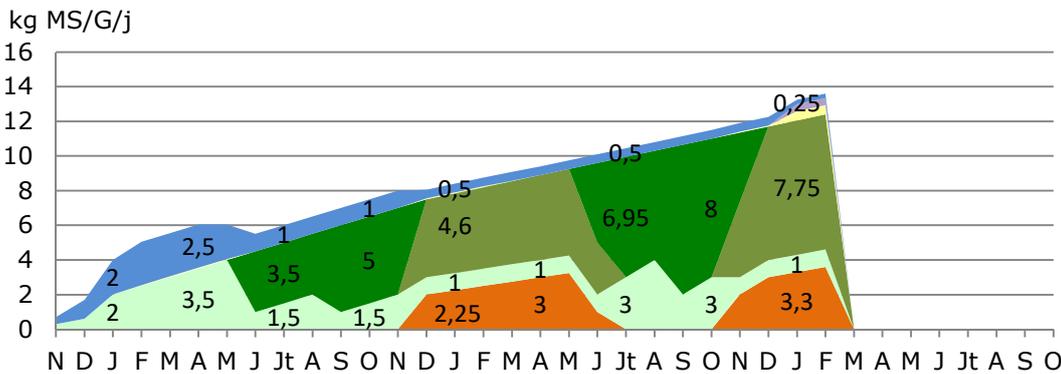
Conc. VL Traites	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	kg/an/VL
Conc.azoté	2,7	2,6	2,0	1,5	1,5	2,3	2,7	2,7	2,2	2,2	2,7	2,7	843
Céréales	1,5	1,5	1,4	1,0	1,0	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	504
Conc. production	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	182
CMV	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	83

+ alim VL Taries

1 398 kg / VL présente
171 g / L vendu
56 € conc.VL/1000L

CONDUITE ALIMENTAIRE DES GENISSES

Exemple génisses nées d'Octobre à Décembre



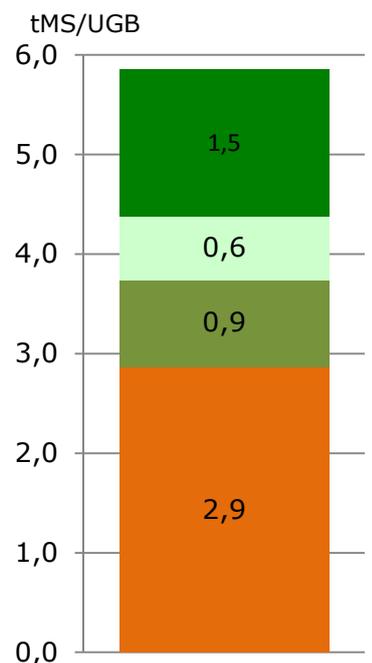
Les génisses sont conduites pour vêler à 28 mois, avec du pâturage à partir de 8-14 mois selon leur période de naissance, complété par de l'ensilage d'herbe et de maïs l'hiver. Dans cette conduite, une génisse consomme en moyenne 6,3 TMS de fourrages dont 3,8 TMS stockées, et 874 kg de concentrés.

CONSOMMATIONS DU TROUPEAU - y compris pertes fourrages*

* pertes : 5% sur maïs et paille alimentaire, 7% sur l'herbe récoltée

			Par vache présente	Par génisse	Par UGB	Total
Ensilage maïs			3,8	0,7	2,9	297
Ensilage herbe			0,7	1,4	0,9	89
Enrubannage	tMS					
Foin			0,3	1,7	0,6	66
Paille alim.						
TOTAL stocks	tMS		4,8	3,8	4,4	452
Pâtur.	Printemps	ares	14	14	13	14 ha
	Automne		15	39	20	21 ha
TOTAL pâtur.	tMS		1,2	2,5	1,5	149
Conc. Prod.			151	797	296	30 402
Correcteur		kg	734	24	540	55 404
Céréales			439	30	326	33 509
CMV			74	22	59	6 035
TOTAL conc.	kg		1398	874	1221	125 350

Total des Besoins / UGB



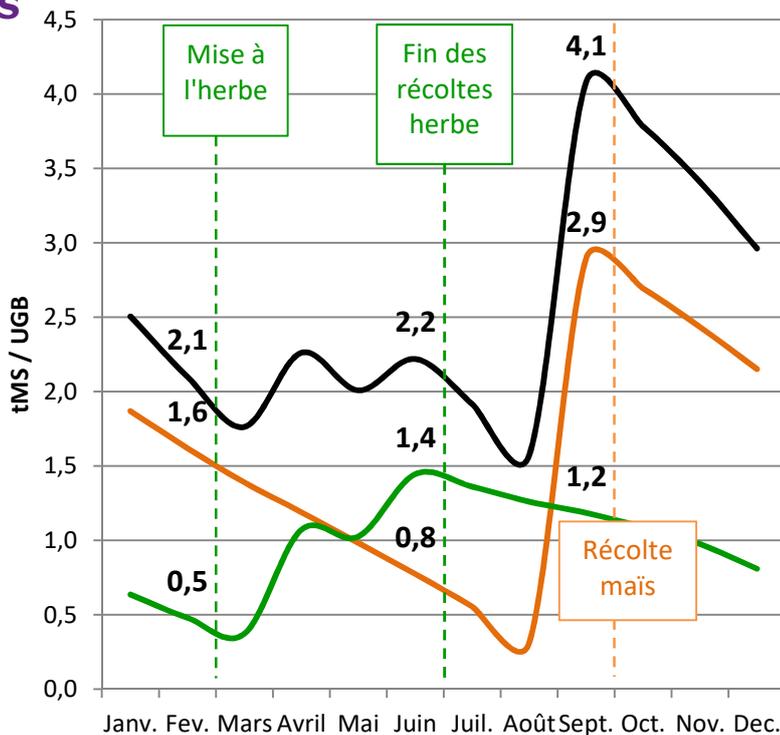
EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.

		tMS/UGB (mois)	
		Stock Min	Stock Max
	Ensilage maïs	0,3 (Août)	2,9 (Sept.)
	Herbe Stockée	0,4 (Mars)	1,4 (Juin)
	Total stock	1,6 (Août)	4,1 (Sept.)



STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	0,2	0,5	0,7	1,0
	Pertes tMS/HA	-0,9	-1,9	-2,8	-3,8
	%	-9%	-17%	-26%	-34%
	ha supplémentaires	2	5	7	9
Herbe **	tMS/UGB	0,3	0,5	0,8	1,0
	Pertes tMS/HA	-0,7	-1,4	-2,1	-2,8
	%	-9%	-19%	-28%	-38%
	ha supplémentaires	4	7	11	14

* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB

** Herbe récoltée et paturée

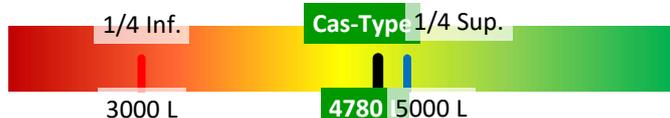
Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 0,5 tMS/UGB de maïs et 0,5 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 5 ha de maïs et 7 ha d'herbe supplémentaires.

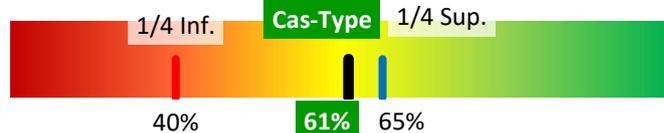
AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

L'atelier laitier a une autonomie protéique de 61 %, ce qui signifie que 39 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 38 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 17 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 4780 litres sur les 8200 produits.

Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)



Autonomie Protéique du système Laitier



Autonomie Vache laitière : 58 %
Autonomie Génisse laitière : 73 %

Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait



Dont ha SFP interne : 11 ha
Dont ha céréales interne : 0 ha
Dont ha extérieur : 6 ha



COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGE* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	45 €/tMS
Herbe récoltée	163 €/tMS
Maïs et cultures four.	120 €/tMS

Coût moyen 112 €/tMS

*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

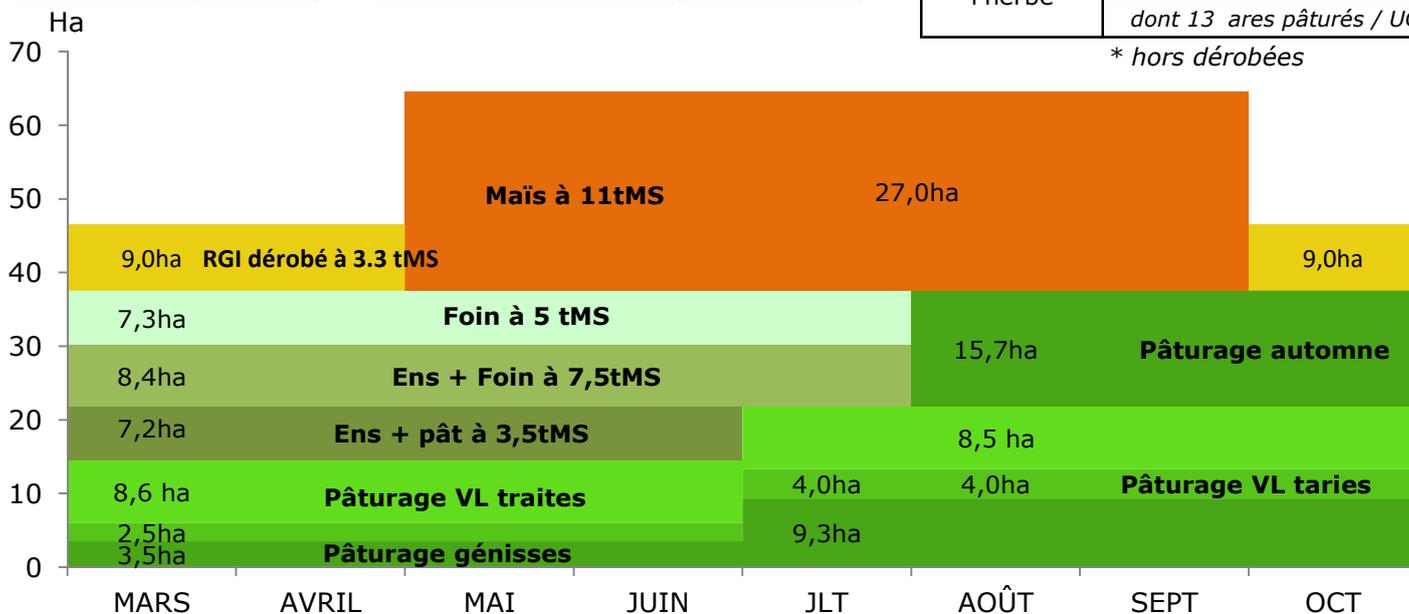
UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	65 ha
Surf. en herbe	38 ha

Chargement SFP	1,6 UGB / ha
Besoins stocks / UGB	4,4 tMS / ha

Utilisation de l'herbe	7,3 tMS valorisées/ha*
	37 ares d'herbe / UGB
	dont 13 ares pâturés / UGB

* hors dérobées



DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours
V traites	logettes fumier	282 j
V tarées	aire paillée	226 j
Génisses	aire paillée	196 j

Références déjections / animal			
Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
923 kg		10 t	19m3
962 kg	5 t		5m3
1501 kg	7 t		

Total sur le système	105 t	236 t	607 t	1258 m3
	1,0 t/UGB	2,3 t/UGB	5,9 t/UGB	12,3 m3/UGB

Soit surface de paille nécessaire 23,4ha

DEJECTIONS IMPORTEES

0 t

FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs	27 ha	24 ha	10 t	27 ha	15 t	27 ha	10 m3
P. de fauche	23 ha			20 ha	10 t	23 ha	30 m3
P. pâturées	15 ha					10 ha	30 m3
Blé tendre	27 ha						30 m3
Total SAU	91 ha	24 ha	10 t	47 ha	13 t	60 ha	21 m3

Ferti. Minérale (U/ha)		
N	P	K
41		
41	28	12
36	22	
164	56	106
76	27	34

MECANISATION - REPERES

PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

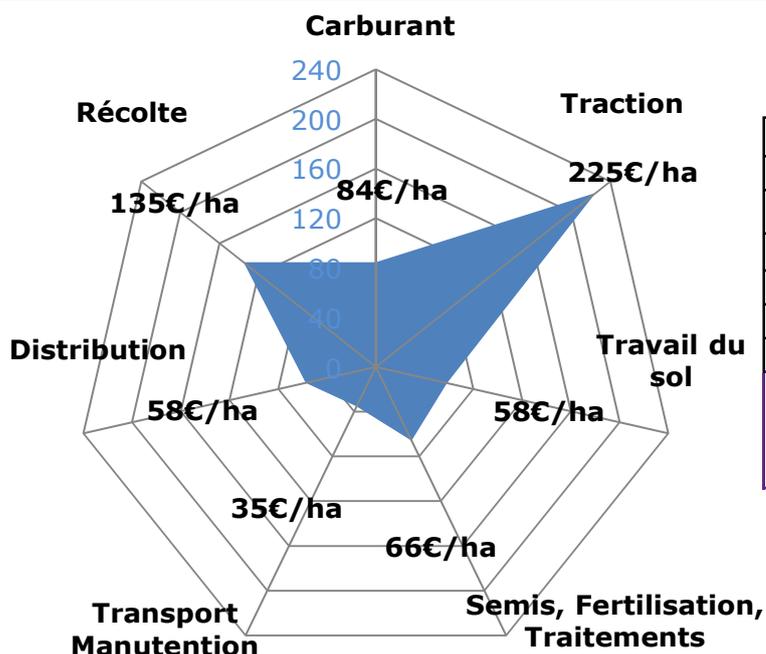
	Total	Par ha SAU
Puissance	307 CV	3 CV/ha
Carburant	14 639 L	161 L/ha
Heures tracteurs	1 570 h	17 h/ha

TEMPS PASSE

Heures par tracteur	509 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	550 h/an
Heures / UTH	702 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	384 h/an

COUT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
Carburant	7 683	84
Traction	20 469	225
Travail du sol	5 319	58
Semis ferti trait	5 985	66
Transport	3 207	35
Distribution	5 241	58
Récolte	12 319	135
COUT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)	60 222	662
	99	€/1000L vendus
	31%	charges totales

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Mais	Prairies	Cultures
662	673	836	565	419

* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, rabot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
12127	€ total
27	€/tMS
20	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Mais	76	€/tMS
Herbe	70	€/tMS

COUT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
Carburant	7 683	84
Tiers récolte	10 990	121
Tiers non affecté	6 185	68
Entretien + petit mat	8 649	95
Amortissements	26 487	291
COUT MECANISATION COMPTABLE	59 994	659
	99	€/1000L vendus
	31%	charges totales

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.



PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	2,2
dont UTH salarié	0,2

PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	41
Litres vendus/UTH Totaux	277 000
UGB / UTH Totaux	47

REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	39	75
Génisses laitières	15	24

Total astreinte lait	3 239 h /an	5,3 h/1000L	32 h/UGB
-----------------------------	----------------	----------------	-------------

TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	10,8
Herbe	8,6
Prairie fauchée	10,7
Prairie pâturée	3,9

TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

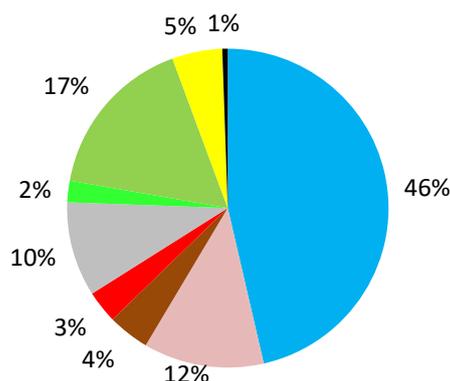
Besoin en temps travail	5 176 h/an
Temps travail salarié	320 h/an
Temps travail Exploitant	4 856 h/an 8,2 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 4856 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 971 h/an ou 1,6 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

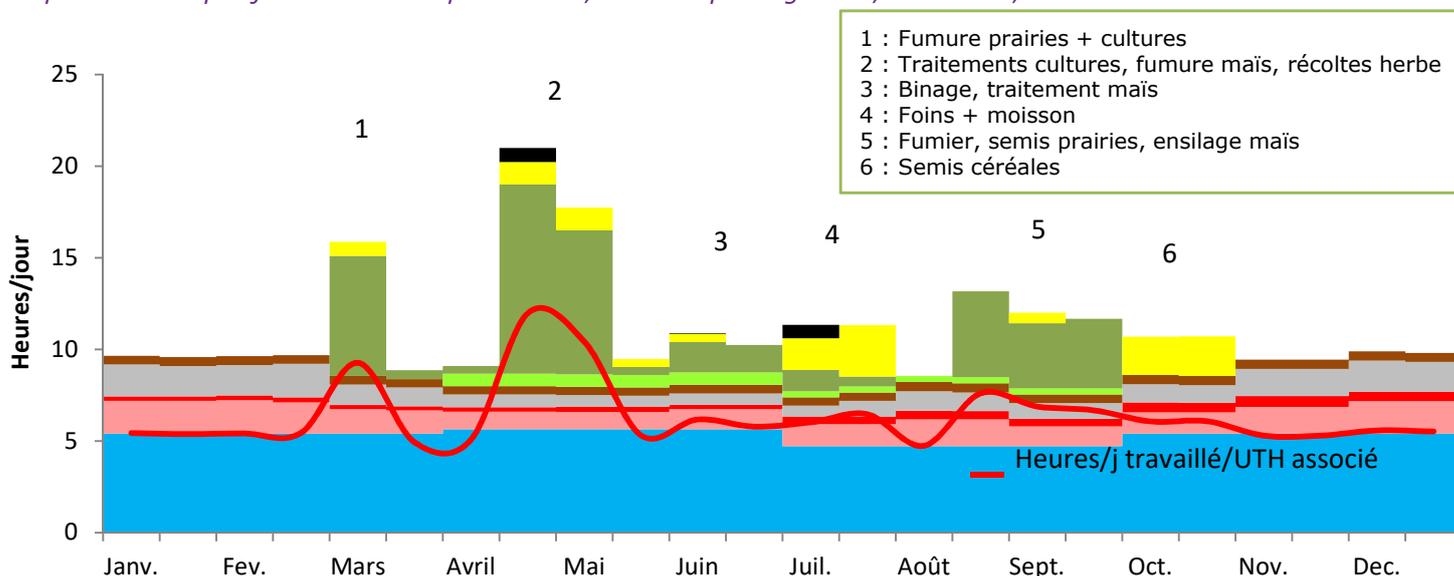
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	1 932
Alimentation	506
Suivi troupeau	174
Soin aux veaux	137
Raclage et paillage	399
Gestion du pâturage	91
SFP	691
Cultures	211
Travaux des champs délégués	23



REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation





LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.



Veaux



Génisse laitières



Vaches laitières

	Veaux	Génisse laitières	Taries (VTa)	Traites (VTr)
Type de logement	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	aire paillée 8 m ² /génisse	aire paillée 9 m ² /VT	logettes fumier 13,6 m ² /VTr d'aire de vie 0 m ² /VTr d'aire paillée pour couchage
Stockage des effluents	137 m ² de fumière 3 murs (stockage 4 mois)			922 m ³ fosse béton (stockage 6 mois) 262,1224489/9592 m ³ de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

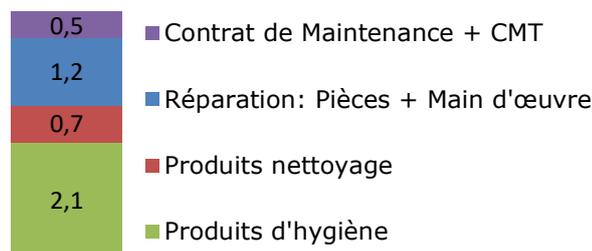
EQUIPEMENT DE TRAITE

Salle de traite	2x6 épi ligne basse
Aire d'attente	74 m ²

Coût de fonctionnement	4,4 €/1000L
-------------------------------	-------------

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

COÛT DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



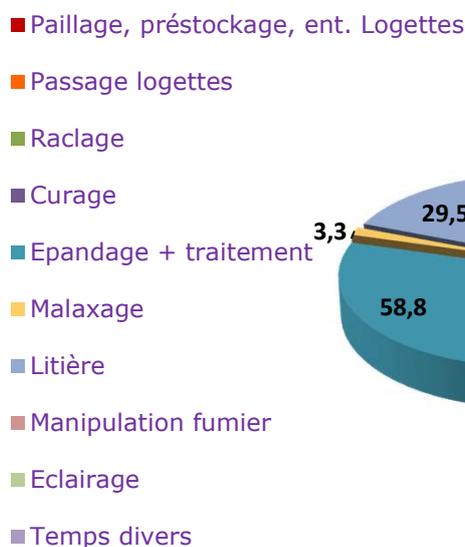
COÛTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
€ total	449 000 €	96 886 €
€/VL	7 016 €	

* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre, et les consommables.

COÛT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT (€/VL/an)



COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2020

Produits atelier lait		€/1000L	€
Vente de lait			
609 000 Litres		331	214 405
+ Prime qualité		21	
Vente de viande			
21 réformes	887 €	35	21 155
36 veaux	70 €		
Aides couplées			
40 ABL x	38 €	2	1 520
Total produits lait		389	237 080

Charges opé. atelier lait		€/1000L	€
Alim. achetée	Azote 55 t x	368 €	
	Energie 34 t x	190 €	
	Product. 30 t x	262 €	69
	Minéral 6,0 t x	634 €	
SFP	Poudre de lait 1,1 t x	2 039 €	
	Comp. Alim. 0,6 t x	2 012 €	
	Coût Herbe 38 ha x	232 €	36
	Coût Maïs 27 ha x	488 €	
	Total coût alimentaire		105
Vétérinaire 103 UGB x	58 €	10	5 975
Serv.élevage 103 UGB x	123 €	21	12 640
Autres frais d'élevage		8	4 725
Paille* 105 t x	50 €	9	5 270
Total frais d'élevage		47	28 610
Total charges opé. Lait		152	92 395

* Cédée + achetée

Marge Brute Lait 237 €/1000L **144 685 €**

Produits atelier cultures		€
Blé tendre 1908 q x	17 €	31 600
Paille 111t x	52 €	5 750
Total produits cultures		37 350
Aides non affectables		
DPB + aides couplées aux surfaces		24 670
Total aides		24 670

Charges opé. atelier cultures		€
Blé tendre 27 ha x	639 €	16 940
ha x		
Total charges opé. cultures		16 940

Total Charges Opé. 37%PB **109 335**

Charges de structures		€
Matériel 91 ha x	252 €	22 965
Fermages 91 ha x	141 €	12 815
Bâtiments + Electricité + Eau		8 815
Assurances		6 470
Divers y compris gestion		11 405
Total charges structures		62 470

Produit Brut **299 100**
Par UTH Totaux 135 955

EBE Av. MO 43%PB 209 €/1000L **127 295 €**
Par UTH Totaux 57 860 €

Charges sociales exploitants 18 610 €
Charges salariales 0,2 UTH salarié 5 405 €

EBE 35%PB 170 €/1000L **103 280 €**
Par UTH exp. 51 640 €

- Annuités **52 460 €**

* Capacité d'Autofinancement

Disponible et C.A.F. * **50 820 €**
Par UTH exp. 25 410 €

- Amortissement et Frais Financiers **52 977 €**

Résultat Courant **50 303 €**
Par UTH exp. 25 151 €

Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conjoncture 2020, la marge de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de -7100€ soit -7% de l'EBE.

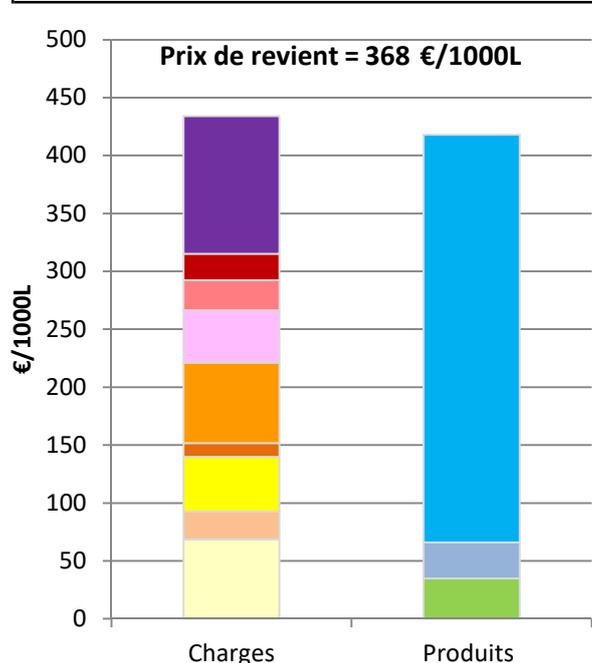


ATELIER LAIT : COUT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Élevage

CONJONCTURE 2020

Lait commercialisé	609 000 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	2,0 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	308 257 L vendus /UTH Lait



Coût de production total (CP) 434

Travail	119
Foncier et capital	23
Frais divers de gestion	26
Bâtiment et installations	45
Mécanisation	69
Récolte SFP	12
Frais d'élevage	47
Approvisionnement des surfaces	24
Alimentation achetée	69

Produit Total 418

Produits de vente de lait	352
Aides	31
Produit Viande	35

	€/1000L	% du CP
Marge Brute (dont ABL)	237	
Charges opérationnelles	152	35
Charges de structures	282	65
Dont amortissements	68	16
Dont annuités (hors CP)	67	16
Coût alimentaire *	105	24
Coût du système d'alim. **	189	44

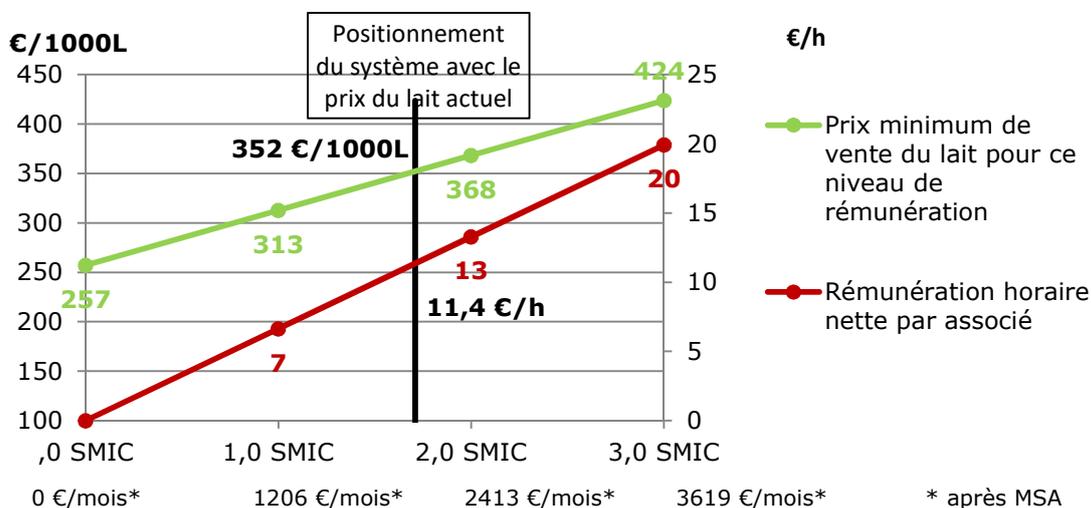
L'atelier lait représente 2 UTH, soit 90 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 434 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2020 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 368 €/1000L.

* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP

**Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 1,7 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 11,4 €/h sur l'atelier lait.



* après MSA



DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs.

Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

Le montant de reprise possible

Valeur économique 0,3 à 0,5 €/L

Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir

Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	28 950 €/UTH
Travail	2428 h/UTH exp. 8,2 h/j
Congés	3 semaines / an
Jours de repos	1 jour / sem

Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes

Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12 ans
Taux emprunt	1,5 %

La structure

Surf accessible	12 ares /VL
P permanentes	10 % SAU
Traction	714 H/UTH tot./an 3,4 cv/ha SAU

Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments

L'efficacité économique

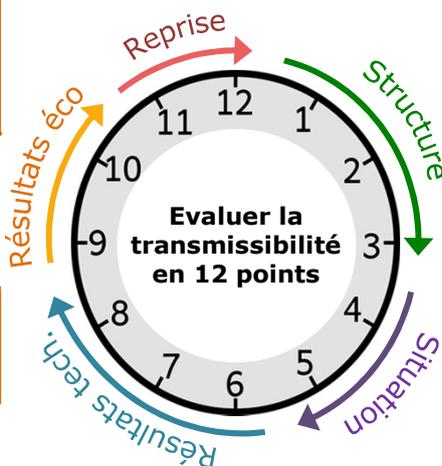
MB Lait	237 €/1000 L
EBE avt MO	57 860 €/UTH Tot. 43 % PB
MSA	9 305 €/UTH
Salarié	9 €/1000 L
EBE	51 640 €/UTH Exp.

La dimension (/UTH totaux)

Lait	276 800 L/UTH
SAU	41 ha/UTH
UGB	47 UGB/ UTH
Produit brut	136 000 €/UTH

La valorisation des produits

Prix lait vendu	352 €/1000 L
Produit viande	35 €/1000 L
Produit brut exploitation	491 €/1000 L



Le contexte

Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.

L'autonomie

Lait autonome	4 780 L/VL
Aides totales	43 €/1000L

Qualité des fourrages, rendement herbe

Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	8 160 L/VL
Lait vendu / ha SFP	9 370 L/ha
UGB lait / VL présente	1,38
NB génisses/100 000 L	3,94

Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique

La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	71 %
Fourrages produits	100 %
Chargement	1,59 UGB/ha
Lait vendu/SAU	6 690 L/ha

Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins



CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE		103 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		57 900		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		10 300		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement		5 150	10 300	20 600
= Capacité de remboursement		29 700	24 500	14 200
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		1,5 %		
Total		324 000	267 000	154 887
= Valeur économique (€)		0,5	0,4	0,3
par litre				
par UTH exp.		162 000	134 000	77 443

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

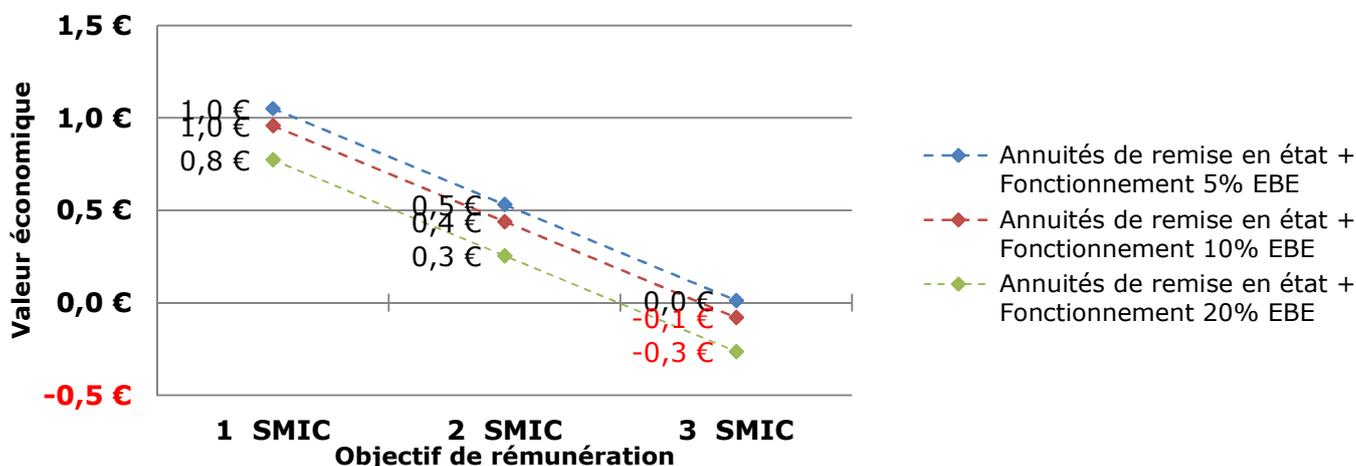
- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

L'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts peuvent faire varier la capacité de remboursement et la valeur économique de l'entreprise. Moduler sa rémunération est également une des clés pour le repreneur mais peut remettre en cause les fondements du projet.





Vos Conseillers en élevage Bovin Lait en Pays de la Loire

Ce document a été réalisé par les chargés de mission filière laitière de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et de la Mayenne dans le cadre du projet PEROBLAIT financé par le Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs :

CHEVALIER Guillaume - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

Tél : 06.61.74.43.28

DANEAU Anne-Claire - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe)

Mail : anne-claire.daneau@pl.chambagri.fr

Tél : 07.62.66.83.62

GABORIAU Laurent - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée)

Mail : laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.78.84.45.12

GELINEAU Silvère - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine et Loire)

Mail : silvere.gelineau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.07.24.73.16

HUCHON Jean Claude - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique)

Mail : jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

Tél : 06.45.70.21.67

MORIN Charlotte - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Mayenne)

Mail : charlotte.morin@pl.chambagri.fr

Tél : 06.88.87.67.53

Autres publications de références :

Disponibles sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

Les monographies individuelles de chaque cas-type :

Description détaillée du fonctionnement technique et économique d'un système laitier. Vous trouverez ainsi la description de 15 systèmes laitiers différents, représentatifs des élevages présents en Pays de la Loire.

Repères transversaux synthétiques des systèmes laitiers des cas-types

Extraction des principaux critères des monographies des cas-types, afin d'avoir une vue transversale sur le fonctionnement et les résultats des différents systèmes laitiers présents en Pays de la Loire.

Les résultats de l'observatoire technique et économique en élevage laitier

Résultats des fermes de références de la Chambre d'agriculture suivies dans le cadre des réseaux d'élevage. Leurs résultats font partie du quart supérieur des élevages. Ainsi, ces références servent d'objectif de progrès et non de repère pour la construction de projet ou de changement de système.

Pour en savoir + : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE - Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

PARTENAIRES FINANCEURS - Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

PARTENAIRES TECHNIQUES - Ce document a été réalisé avec le partenariat de l'Union des CUMA et de Seenovia.

